

OCTOBRE 2023

REFROIDISSEMENT CLIMATIQUE

16°. C'est la température atteinte péniblement dans certains de nos bureaux en ces derniers jours d'octobre. L'empilement des pulls en laine, vestes polaires, ponchos, cols roulés et autres célèbres sous-vêtements thermolactyl, ne permet pas de faire passer cette étrange impression de travailler au fond d'un igloo. Dans nos métiers sédentaires, il est bien difficile de se réchauffer, attablés devant un écran d'ordinateur.

Certains pestent devant un manque d'anticipation de la Direction dans la programmation du rétablissement du chauffage avec l'entreprise en charge de cette tâche. Mais il faut bien avouer qu'avec les variations de température enregistrées au cours de ce mois d'octobre, un tel pilotage relève du casse-tête : le 16 octobre, la climatisation fonctionnait encore dans la salle de réunion N° 1 de la rue Riffault où se déroulait une journée de formation à destination des régisseurs du secteur public local. Une semaine après, les températures plongeaient de façon spectaculaire.

Heureusement que dans les différentes instances de « dialogue social », les occasions de se réchauffer ne manquent pas, comme vous allez pouvoir le constater en parcourant ce bulletin et les documents qui y sont associés.

Au cours de ce mois d'octobre, FO DGFIP 86 a participé aux deux séances du Comité Social d'Administration Local (CSAL), les 9 et 16. Un CSAL centré sur le projet de déménagement du service des Amendes, actuellement installé dans le hall du bâtiment de la rue Riffault, que la Direction et la responsable du SGC de Poitiers (auquel est rattaché ce service) souhaiteraient rapatrier rue Saint Louis, où se trouvent les autres services de ce SGC. Quoi de plus normal, nous direz-vous? Oui, sauf que l'accueil du service des amendes continuerait à être assuré à Riffault par un unique agent (selon un planning tournant) qui se retrouverait en situation de travailleur isolé pour effectuer un accueil par nature conflictuel. Il paraît pourtant que la sécurité des agents exerçant des missions d'accueil est l'un des principaux sujets de préoccupation du ministère des Finances et de la DGFIP (cf le message Ulysse du 27/10)...on nous aurait menti?

La séance du CSAL du 9 octobre avait débuté par la lecture de deux « motions d'alerte », l'une au sujet du SDIF, pris dans la tourmente de GMBI, et l'autre sur la situation préoccupante des agents du SGC de Poitiers extérieur. Si le premier des deux textes a plutôt recueilli l'assentiment de la Direction (il faut dire que le sujet n'est pas local mais national), le second, en revanche, a quelque peu froissé l'actuelle occupante du bureau directionnel de la rue Riffault, qui s'est fendue, quelques jours plus tard, d'une réponse écrite aux élus du personnel.

Les liens ci-dessous vous mèneront vers le compte-rendu de ces deux CSAL, ainsi que vers le texte des deux motions lues le 9 octobre.

CSAL des 9 et 16 octobre 2023

Dans un cadre plus apaisé, celui de l'Action Sociale, la section FO DGFIP 86 a également participé au Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) qui s'est déroulé le 19 octobre. Un point budgétaire a été effectué, puis des propositions de sorties pour 2024 ont été évoquées et, plus près de nous, la programmation de l'arbre de Noël 2023 qui se déroulera le 6 décembre à Jaunay-Marigny (Jaunay-Clan pour les puristes). Cliquez donc sur le lien qui suit pour un compte-rendu plus complet.

CDAS du 19 octobre 2023

Et si ça n'est pas déjà, fait, n'hésitez pas à parcourir le compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL du 28 septembre en cliquant sur le lien ci-dessous. Il y était notamment question du rapport rédigé par les élus des 4 syndicats ayant participé à la visite du SGC de Poitiers extérieur le 20 juin, un rapport qui a entraîné la passe d'armes évoquée précédemment lors du CSAL du 9 octobre.

CSAL-FS du 28 septembre 2023

PRIME GMBI: LES SYNDICATS DISENT NON A UNE PRIME DE FRACTURATION DES SERVICES

En pleine négociation salariale, la DGFIP invente la « prime galère », versée à environ 1 agent sur 5, ceux que les Directions locales auront identifiés comme les « forçats de GMBI ». 74 000 agents n'auront droit à rien. Ce type de gratification divise les agents, fracture le collectif. On nous a déjà fait le coup avec la prime COVID, attribuée à certains agents et cadres supérieurs selon des critères flous.

Lisez le tract intersyndical sur cette prime, c'est par ici

Tract intersyndical GMBI

A L'AGENDA SOCIAL DE NOVEMBRE

- Le lundi 6 novembre se tiendra une séance de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Local (ex-CHS-CT) dans les locaux de la Direction. A l'ordre du jour de cette instance : la visite du pôle ergonomie dans les locaux du SFACT de Loudun et l'examen des dernières dépenses de l'année, mais aussi les points relatifs aux exercices d'évacuation, aux fiches de signalement et aux déclarations d'accident.
- Un Comité Social d'Administration Local (ex-CTL) est programmé pour le lundi 20 novembre. L'ordre du jour n'est pas encore connu.

BONNE VACANCES A TOUS

